Parliamentary Assembly
Assemblée parlementaire
https://pace.coe.int

COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

Doc. 14409
04 octobre 2017

Activités du Bureau de l'Assemblée et de la Commission permanente (30 juin-8 octobre 2017)

Rapport d'activité
Bureau de l'Assemblée
Rapporteur: M. Ian LIDDELL-GRAINGER, Royaume-Uni, Groupe des conservateurs européens

Sommaire **Page**

1. Introduction 1

2. Activités du Bureau depuis la précédente partie de session et décisions ne devant pas être ratifiées par l'Assemblée 2

Annexe 1 – Déclaration de M. Wojciech Sawicki, Secrétaire Général de l'Assemblée lors de la réunion du Bureau du 30 juin 2017 6

Annexe 2 – Liste des membres de la commission ad hoc pour l'observation de l'élection présidentielle au Kirghizstan (15 octobre 2017) 7

Annexe 3 – Liste des membres de la commission ad hoc du Bureau pour participer au Forum mondial de la démocratie 2017 (Strasbourg, 8-10 novembre) 9

Annexe 4 – Réunions de la Commission permanente et du Bureau en 2018 11

1. Introduction

Lors de sa réunion du 30 juin, le Bureau m'a nommé rapporteur pour ce rapport, qui couvre la période depuis la dernière réunion du Bureau de la troisième partie de session de 2017 (vendredi 30 juin) à la première réunion du Bureau de la quatrième partie de session de 2017 (lundi 9 octobre).

Le présent rapport inclut les décisions prises lors des réunions du Bureau du 30 juin à Strasbourg et du 4 septembre à Paris. Le chapitre 2 présente une liste de décisions qui ne requièrent pas de ratification.

Un addendum à ce rapport sera publié après la réunion du Bureau du 9 octobre, qui inclura les décisions qui seront à ratifier le jour même. Un autre addendum sera publié à l'issue de la réunion du Bureau du 13 octobre. Il inclura les décisions qui seront à ratifier par l'Assemblée le même jour, notamment les renvois et transmissions qui auront été approuvés par le Bureau.

Le Bureau tiendra ses prochaines réunions à Strasbourg le vendredi 13 octobre à 8 h 30, puis le jeudi 23 novembre à Copenhague et le vendredi 15 décembre à Paris. La prochaine réunion de la Commission permanente aura lieu à Copenhague le 24 novembre.

2. Activités du Bureau depuis la précédente partie de session et décisions ne devant pas être ratifiées par l'Assemblée

2.1. Communication du Secrétaire Général de l'Assemblée

Le 30 juin, le Bureau a entendu une déclaration (annexe 1).

2.2. Troisième partie de session 2017 (Strasbourg, 26-30 juin)

2.2.1. Suivi des textes adoptés

Le 30 juin 2017, le Bureau a approuvé les propositions de suivi des textes adoptés faites par le Secrétaire Général de l'Assemblée, notamment:

– Résolution 2170 (2017), Promouvoir l'intégrité dans la gouvernance pour lutter contre la corruption politique:

> *«10. Pour sa part, l'Assemblée décide:*
>
> *10.1. d'accorder une attention particulière à la révision et à la mise en œuvre effective de son propre Code de conduite;*
>
> *10.2. de soutenir pleinement le groupe d'enquête externe indépendant chargé d'examiner les allégations de corruption au sein de l'Assemblée;*
>
> *10.3. de renforcer sa propre Plateforme contre la corruption, afin de promouvoir au sein des parlements nationaux des campagnes en faveur de l'intégrité;*
>
> *10.4. de fournir une réglementation solide pour les activités de lobbying, notamment en mettant en place un registre de transparence de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, en suivant l'exemple du Parlement européen.»*

Suivi: le Bureau a décidé de soumettre les questions énumérées au paragraphe 10 à la commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles, à prendre en compte dans la préparation du rapport sur le *Suivi de la* Résolution 1903 (2012)*: la promotion et le renforcement de la transparence, de la responsabilité et de l'intégrité des membres de l'Assemblée parlementaire* (Rapporteur: M. Ian Liddell-Grainger, Royaume-Uni, CE).

– Résolution 2178 (2017), La mise en œuvre des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme:

> *«12. Au vu du besoin urgent d'accélérer l'exécution des arrêts de la Cour, l'Assemblée décide de rester saisie de la question et de continuer à lui donner la priorité.»*

Suivi: le Bureau a décidé de saisir la commission des questions juridiques et des droits de l'homme pour la préparation d'un rapport sur cette question.

2.2.2. Code de conduite des membres de l'Assemblée parlementaire

Le 30 juin, le Bureau a pris note d'une lettre de M. Pieter Omtzigt (Pays-Bas, PPE/DC) concernant l'*Évaluation du Code de conduite des membres de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe* menée par le GRECO, et a décidé de transmettre cette lettre à la commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles pour prise en compte dans la préparation du rapport sur le *Suivi à la* Résolution 1903 (2012)*: la promotion et le renforcement de la transparence, de la responsabilité et de l'intégrité des membres de l'Assemblée parlementaire* (Rapporteur: M. Ian Liddell-Grainger, Royaume-Uni, CE).

2.3. Formation d'un nouveau groupe politique: Groupe des Démocrates Libres (GDL)

Le 30 juin, suite à un vote, le Bureau a décidé de reporter à une réunion ultérieure la décision de reconnaître ou pas la formation du groupe.

Le 4 septembre, le Bureau a pris note des lettres de M. Ian Liddell-Grainger (Royaume-Uni, CE), Président du Groupe CE, de M^{me} Adele Gambaro (Italie, NI) et de M. Talip Küçükcan (Turquie, CE), Président de la délégation turque auprès de l'Assemblée. Le Bureau a reconnu la constitution du Groupe des Démocrates Libres, conformément à l'article 19 du Règlement de l'Assemblée, et a demandé à la Commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles si, conformément au Règlement et au vu des documents soumis au Bureau le 30 juin 2017, la date de reconnaissance du groupe doit être définie au 30 juin 2017 ou au 4 septembre 2017.

2.4. Quatrième partie de session de 2017 (Strasbourg, 9-13 octobre)

Le 30 juin, le Bureau a établi l'avant-projet d'ordre du jour. Le 4 septembre, il a établi le projet d'ordre du jour.

2.5. Observation d'élections

2.5.1. Albanie: élections législatives (25 juin 2017)

Le 30 juin, le Bureau a pris note de la déclaration de la mission électorale. Le 4 septembre, le Bureau a approuvé le rapport de la commission ad hoc.

2.5.2. Kirghizstan: élection présidentielle (15 octobre 2017)

Le 30 juin, sous réserve de la réception d'une invitation, le Bureau a approuvé la liste des membres de la commission ad hoc pour l'observation de cette élection et a désigné M^{me} Doris Fiala (Suisse, ADLE) comme Présidente de la commission ad hoc (annexe 2). Le 4 septembre, le Bureau a pris note de l'invitation à observer cette élection.

2.6. Renvois et transmissions en commissions

2.6.1. Prolongation de renvois

Le 30 juin, le Bureau a examiné et approuvé les prolongations de renvois suivants:

– Doc. 13424, proposition de résolution, La nécessité d'un revenu de citoyenneté (Renvoi 4034 du 7 avril 2015 – validité: 30 juin 2017 (prolongé le 23 janvier 2017)): prolongation jusqu'au 31 décembre 2017;

– Doc. 13630, proposition de résolution, Les conflits d'autorité parentale (Renvoi 4095 du 26 janvier 2015 – validité: 30 juin 2017): prolongation jusqu'au 31 octobre 2017;

– Doc. 13653, proposition de résolution, Les relations du Conseil de l'Europe avec le Kazakhstan (Renvoi 4106 du 30 janvier 2015 – validité: 30 juin 2017 (prolongé le 24 novembre 2017)): prolongation jusqu'au 31 décembre 2017.

2.7. Prix des droits l'homme Václav Havel

Le 30 juin, le Bureau a pris note des informations fournies par le Secrétaire Général de l'Assemblée et a décidé que, si la proposition de destitution du Président de l'Assemblée est déposée, la réunion du Jury du Prix des Droits de l'Homme Václav Havel qui se tiendra à Prague les 28 et 29 août 2017 sera présidée par Sir Roger Gale (Royaume-Uni, CE) en sa qualité de plus ancien Vice-Président de l'Assemblée.

Le 4 septembre, le Bureau a pris note des candidats présélectionnés par le jury lors de sa réunion à Prague les 28-29 août 2017 (par ordre alphabétique):

– M. Murat Arslan (Turquie);

– Comité Helsinki de Hongrie (Hongrie);

– Père Georg Sporschill (Autriche).

2.8. Election du Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe

Le 4 septembre, le Bureau a pris note du calendrier de l'élection du Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe et a demandé à la commission des questions juridiques et des droits de l'homme d'organiser, par l'intermédiaire de sa sous-commission des droits de l'homme, les entretiens des candidats avant la première partie de session de l'Assemblée de 2018, de préférence en décembre 2017.

2.9. Lignes directrices sur les méthodes de travail et procédures du groupe d'enquête externe et indépendant chargé d'examiner les allégations de corruption au sein de l'Assemblée parlementaire

Le 4 septembre, le Bureau a été informé des lignes directrices établies par le groupe d'enquête.

2.10. Forum mondial de la démocratie (Strasbourg, 8-10 novembre 2017)

Le 30 juin, le Bureau a approuvé la liste des membres de la commission ad hoc du Bureau pour participer au Forum telle qu'indiquée en annexe 3.

2.11. Questions budgétaires – Analyse de l'utilisation faite par les groupes politiques de leurs allocations pour 2016

Le 30 juin, le Bureau a approuvé la communication présentée par la commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles.

2.12. Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants (CPT)

Le 30 juin, le Bureau a examiné et approuvé les listes de candidat(e)s au titre de la Croatie, de la Géorgie, des Pays-Bas, de la Slovénie et de la Suède, qui ont ensuite été transmises au Comité des Ministres.

2.13. Désignation de représentant(e)s de l'Assemblée à des activités officielles

Le 30 juin, le Bureau a pris note du rapport écrit de M^{me} Tamar Chugoshvili (Géorgie, SOC) concernant sa participation à la Session de printemps de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN à Tbilissi, du 26 au 29 mai 2017 et a désigné M. Andrea Rigoni (Italie, ADLE) pour participer à la 26^{e} Session annuelle de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE à Minsk, Bélarus, du 5 au 9 juillet 2017. Le 4 septembre, le Bureau a pris note du rapport de M. Andrea Rigoni (Italie, ADLE) concernant sa participation à la 26^{e} Session annuelle de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE.

2.14. Coopération avec le Parlement européen et les autres institutions de l'Union européenne

Le 30 juin, le Bureau a pris note du mémorandum préparé par le Secrétaire Général de l'Assemblée.

2.15. L'égalité de genre et la dimension de genre dans le travail de l'Assemblée

Le 4 septembre, le Bureau a pris note de la lettre de M^{me} Elena Centemero (Italie, PPE/DC), Présidente de la commission sur l'égalité et la non-discrimination, concernant l'initiative #InspiringWomen, ainsi que du «Mémorandum dressant un bilan des mesures visant à améliorer l'égalité de genre et prendre en compte la dimension de genre dans le travail de l'Assemblée» préparé par le Secrétaire Général de l'Assemblée en consultation avec la Présidente de la commission.

2.16. Réunions en dehors de Strasbourg et Paris

Pendant la période de référence, le Bureau a autorisé:

– la sous-commission sur les conflits entre les États membres du Conseil de l'Europe (de la commission de suivi) à se réunir à Athènes le 25 septembre 2017;

– la commission sur l'élection des juges à la Cour européenne des droits de l'homme à se réunir à Riga les 20 et 21 octobre 2017;

– la sous-commission des relations avec l'OCDE et la BERD (de la commission des questions politiques et des droits de l'homme) à se réunir à Londres le 26 octobre 2017;

– la sous-commission des médias et de la société de l'information (de la commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias) à Budapest le 6 décembre 2017;

– la sous-commission du Prix de l'Europe (de la commission des questions sociales, de la santé et du développement durable) à se réunir à Lublin, Pologne, les 25 et 26 septembre 2017.

2.17. Communication

Le 4 septembre, le Bureau a pris note de la communication de la Secrétaire Générale adjointe du Conseil de l'Europe.

2.18. Questions diverses

Le 4 septembre, le Bureau a pris note de la lettre de M. Jonas Gunnarsson (Suède, SOC), Président de la délégation suédoise auprès de l'Assemblée concernant les rapporteurs généraux de la commission sur l'égalité et la non-discrimination.

2.19. Réunions du Bureau et de la Commission permanente à Copenhague (23-24 novembre 2017)

Le 4 septembre, le Bureau a pris note du projet de programme.

2.20. Réunions de la Commission permanente et du Bureau en 2018

Le 4 septembre, le Bureau a approuvé les propositions telles qu'indiquées en annexe 4.

Annexe 1 – Déclaration de M. Wojciech Sawicki, Secrétaire Général de l'Assemblée lors de la réunion du Bureau du 30 juin 2017

Monsieur le Président,

Je me sens obligé de faire une déclaration au Bureau au vu du message délivré hier par M. Agramunt. Il a assisté hier, vous le savez, à la réunion du Comité des Présidents. Il a demandé à l'issue de celle-ci à ceux qui étaient encore présents dans la salle que soit prise une photo de famille.

Cette photo, il l'a mise sur son compte Twitter, accompagnée d'un commentaire politique – selon moi – inacceptable.

Je proteste très vivement – ce, également au nom de mes deux collègues du Secrétariat qui étaient présents – contre l'utilisation de notre image pour soutenir un message politique. Je trouve le procédé inacceptable. Dès que j'ai trouvé ce message Twitter, j'ai immédiatement réagi auprès de M. Agramunt, sans toutefois obtenir de réponse de sa part.

Je tiens également à vous informer que le Secrétariat de l'Assemblée suit la situation de M. Agramunt avec beaucoup d'inquiétude et non sans un certain malaise. Nous sommes préoccupés par l'avenir de cette Assemblée et son rôle au sein du Conseil de l'Europe. Nous tenons à prévenir, à tout prix, le clivage susceptible de se produire entre les parlementaires et les agents, et je regrette très profondément les récentes déclarations de M. Agramunt dans lesquelles il a malheureusement tenté de créer ce clivage.

La réussite de l'Assemblée est aussi fonction des relations de travail harmonieuses et de la bonne coopération de ses membres et des agents au quotidien. Nous, les agents, y prêtons réellement attention.

En ces temps difficiles pour l'Assemblée, mon rôle en tant que Secrétaire Général de l'Assemblée est de vous apporter la meilleure assistance possible et de vous aider à agir conformément au Statut du Conseil de l'Europe et au Règlement de l'Assemblée, en évitant par ailleurs toute approche partisane. C'est là également la tâche incombant à tous mes collègues. Je leur suis très reconnaissant du travail qu'ils accomplissent et de tout ce qu'ils font pour l'Assemblée.

Annexe 2 – Liste des membres de la commission ad hoc pour l'observation de l'élection présidentielle au Kirghizstan (15 octobre 2017)

Présidente: Doris FIALA (Suisse, ADLE)

Groupe du Parti populaire européen (PPE/DC)

– Elena CENTEMERO, Italie
– Corneliu Mugurel COZMANCIUC, Roumanie
– Zsolt CSENGER-ZALAN, Hongrie
– Nicole DURANTON, France
– Giuseppe GALATI, Italie
– Cezar Florin PREDA, Roumanie
– María Concepción de SANTA ANA, Espagne

Suppléant(e)s

– Boriana ÅBERG, Suède
– Alina Ştefania GORGHIU, Roumanie
– Sylvie GOY-CHAVENT, France
– Aleksander POCIEJ, Pologne
– Ion POPA, Roumanie
– Adão SILVA, Portugal
– Miltiadis VARVITSIOTIS, Grèce
– Stefaan VERCAMER, Belgique

Groupe socialistes, démocrates et verts (SOC)

– Marie-Françoise PEROL-DUMONT, France
– Attila MESTERHAZY, Hongrie
– Antonio GUTIÉRREZ, Espagne
– Paolo CORSINI, Italie
– Idalia SERRAO, Portugal
– Pierre-Alain FRIDEZ, Suisse

Suppléant(e)s

– José CEPEDA, Espagne
– Gordan MARAS, Croatie
– Maryvonne BLONDIN, France
– Luis Alberto ORELLANA, Italie
– Pedrag SEKULIĆ, Monténégro
– Florian KRONBICHLER, Italie

Groupe des conservateurs européens (CE)

– Hermine NAGHDALYAN, Arménie

– Arkadiusz MULARCZYK, Pologne
– Suat ÖNAL, Turquie

Suppléant(e)s

– Lord Richard BALFE, Royaume-Uni
– Mark PRITCHARD, Royaume-Uni
– Ingebjorg GODSKESEN, Norvège

Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe (ADLE)

– Doris FIALA, Suisse
– Carles JORDANA, Andorre
– Simonas GENTVILAS, Lituanie

Suppléant

– Fernando MAURA, Espagne

Groupe pour la gauche unitaire européenne (GUE)

– Henk OVERBEEK, Pays-Bas

Rapporteur de la commission des questions politiques et de la démocratie sur l'Evaluation du partenariat pour la démocratie concernant le Parlement de la République kirghize

– Alain DESTEXHE, Belgique

Annexe 3 – Liste des membres de la commission ad hoc du Bureau pour participer au Forum mondial de la démocratie 2017 (Strasbourg, 8-10 novembre)

Commission des questions politiques et de la démocratie

– M^me^ Thorhildur Sunna Ævarsdóttir (Islande, NI)
– M. Deniz Baykal (Turquie, SOC)
– M. Bogdan Klich (Pologne, PPE/DC)
– M. Michele Nicoletti (Italie, SOC)
– M. Andrea Rigoni (Italie, ADLE)

Commission des questions juridiques et des droits de l'homme

– M^me^ Eka Beselia (Géorgie, SOC)
– M^me^ Anne Brasseur (Luxembourg, ADLE)
– M. Boriss Cilevičs (Lettonie, SOC)
– M. Raphaël Comte (Suisse, ADLE)
– M. Sergio Divina (Italie, NI)
– M. Pierre-Alain Fridez (Suisse, SOC)
– M. Aleksander Pociej (Pologne, PPE/DC)

Commission pour le respect des obligations et engagements des États membres du Conseil de l'Europe (Commission de suivi)

– M. Cezar Florin Preda (Roumanie, PPE/DC)
– M. Stefan Schennach (Autriche, SOC)

Commission des questions sociales, de la santé, et du développement durable

– M. Ertuğrul Kürkçü (Turquie, GUE)

Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias

– M. Volodymyr Ariev (Ukraine, PPE/DC)
– M. Roland Rino Büchel (Suisse, ADLE)
– M. José Cepeda (Espagne, SOC)
– M. Paolo Corsini (Italie, SOC)
– M^me^ Adele Gambaro (Italie, NI)
– M. Francesco Giro (Italie, PPE/DC)
– M. Rafael Huseynov (Azerbaïjan, ADLE)
– M^me^ Judith Pallarés (Andorre, ADLE)

Commission sur l'égalité et sur la non-discrimination

– M. Goran Beus Richembergh (Croatie, ALDE)
– M^me^ Elena Centemero (Italie, PPE/DC)
– M. Jean-Pierre Grin (Suisse, ALDE)
– M^me^ Alice-Mary Higgins (Irlande, SOC)

– M^me^ Elvira Kovács (Serbie, PPE/DC)
– M. Florian Kronbichler (Italie, SOC)
– M^me^ Cristina-Mădălina Prună (Roumanie, NI)
– M. Sasa Magazinovic (Bosnie-Herzégovine, SOC)
– M^me^ Dovilė Šakalienė (Lituanie, ADLE)
– M^me^ Milena Santerini (Italie, SOC)
– M^me^ Maria Edera Spadoni (Italie, NI)
– M. Damien Thiéry (Belgique, ADLE)
– M^me^ Gisela Wurm (Autriche, SOC)

Annexe 4 – Réunions de la Commission permanente et du Bureau en 2018

Propositions de dates[1]

Lundi 22 janvier, 8h00, Strasbourg (partie de session): Bureau

Vendredi 26 janvier, 8h30, Strasbourg (partie de session): Bureau

Jeudi 15 mars, 15h00, Paris: Bureau (à confirmer)

Vendredi 16 mars, 9h30, Paris: Commission Permanente (à confirmer)

Lundi 23 avril, 8h00, Strasbourg (partie de session): Bureau

Vendredi 27 avril, 8h30, Strasbourg (partie de session): Bureau

Fin mai, Croatie: Bureau et Commission Permanente (Présidence du CM)

Lundi 25 juin, 8h00, Strasbourg (partie de session): Bureau

Vendredi 29 juin, 8h30, Strasbourg (partie de session): Bureau

Lundi 3 septembre, 9h00, Paris: Bureau

Lundi 8 octobre, 8h00, Strasbourg (partie de session): Bureau

Vendredi 12 octobre, 8h30, Strasbourg (partie de session): Bureau

Fin novembre, Finlande: Bureau et Commission Permanente (Présidence du CM)

Vendredi 14 décembre, 9h00, Paris: Bureau

1. Les dates des réunions prévues ailleurs qu'à Strasbourg et Paris doivent faire l'objet d'un accord du Parlement du pays concerné.